



« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »  
 Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015,  
 à but non lucratif et d'intérêt général.



Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.  
 Téléphone 06 09 83 47 76. [www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org](http://www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org)

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Samedi deux décembre deux mille dix sept**

à SAINT-ARNOULT(14), salle des associations, mairie de SAINT-ARNOULT  
 avenue Michel d'ORNANO,  
 de 14h00 à 16h00  
 COMPTE-RENDU  
 ooOOoo

La séance est ouverte à 14h15 par le Président, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qui prononce un mot d'accueil dont le texte est reproduit ci-après :

Mmes, Mlles, Messieurs,

Nous allons tenir la onzième assemblée Générale Ordinaire de « LAPSAT », ce qui est le temps durant lequel on relit et évalue ce qu'ensemble nous avons fait, depuis presque deux années, pour servir « Le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » ; en effet, nous sommes appelés par cette démarche statutaire obligatoire, et indispensable, régissant les associations « loi 1901 », en premier lieu, à valider l'exercice 2016 et donc l'action du Conseil d'Administration, mais aussi, du fait de la date de cette assemblée, en ce début décembre 2017 de porter déjà un premier regard critique sur cette année qui s'achève, sans oublier d'être prospectifs pour 2018. « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » demeurent ainsi parfaitement respectueux et rigoureux dans le respect des règles légales inhérentes à nos qualités « 1901 » et d'« intérêt général » conjuguées ; c'est d'ailleurs incontournable pour être audibles et recevables, ce que nous avons encore vérifié depuis septembre 2016 dans le cadre de nos démarches pour la conduite du projet de « Représentation 3D ».

Pour cette AG 2016, 65 « Amis » (-2/l'année dernière) ont été convoqués ou invités cette AG 2016, nous exprimons notre gratitude à celles et ceux qui ont bien voulu y répondre.

Nous assurons que cette AG se déroulera dans le respect des formes tout en y garantissant le dialogue.

Au nom de NOTRE association, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », je vous remercie de votre courtoise contribution pour mener à bien cette **onzième** Assemblée Générale Ordinaire de « LAPSAT » qui se tient en cet après-midi...

Sont aussi remerciés:

- Le Père Jean-Parfait CAKPO, Curé de la Paroisse, qui nous témoigne son intérêt en étant souvent présent lors de nos « temps forts » : journée du 16 août 2016, concerts en 2016 et 2017. Sans oublier l'accueil gracieux au centre paroissial St. Augustin pour l'AG 2016, ainsi que pour des CA.
- La Commune de SAINT-ARNOULT, qui, par son Maire, M. François PEDRONO, nous a apporté une grande marque de confiance en nous confiant la responsabilité pleine et entière du projet de « Représentation 3D », avec son soutien financier. Nous l'affirmons de nouveau, nous serions dans l'incapacité, de « faire » et sans doute « d'être », sans l'aide de la Commune!
- La Région Normandie pour son attention et son accompagnement dans le cadre de notre projet de « Représentation 3D ».
- Monsieur Philippe AUGIER, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, pour son intérêt et son soutien déterminant pour ce même projet de « Représentation 3D ».
- La Fédération Européenne des Sites Clunisiens, toujours soucieuse de gérer au mieux nos demandes de conseils.

Comme les années passées, des « Amis » de LAPSAT ne pouvant nous rejoindre, nous témoignent leur fidèle soutien via leur « pouvoir », sans oublier dans bien des cas d'y adjoindre un mot d'amitié et d'encouragements.

Nous souhaitons, à cet instant, témoigner notre fidèle et très respectueuse sympathie à tous les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque, qui sont confrontés aux maux de la Vie, et pour certains, hélas, nous demeurons sans nouvelles.

Comme, depuis six ans, nous avons accompagné l'envoi des convocations, par les projets de CR d'Activités 2016 et de Rapport Financier 2016, cette disposition facilite le déroulement de notre Ordre du Jour, puisque vous aurez eu, très en amont, la possibilité d'évaluer ces documents importants et ainsi de formuler plus aisément des questions ou propositions de modifications.

Indiquons, qu'à ce jour, nos adhésions pour l'exercice 2017 sont au nombre de 46 (-4/2016)...

Nous n'aurons pas de « verre de l'amitié », puisque notre CA doit se réunir à l'issue de l'AG dans cette même salle. Pour le bon déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire, et conformément aux règles, je vous propose d'agréer le Bureau suivant :

Moi-même, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, comme Président, et Mme LARUE comme Secrétaire.

Y a-t-il des oppositions ? Non.

Y a-t-il des abstentions? Non.

Ce Bureau étant adopté, je déclare ouverte notre **onzième** Assemblée Générale Ordinaire.

## L'ordre du jour est rappelé :

- Accueil
- Constatation que le quorum est atteint.
- Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Renouvellement des membres du conseil d'administration, pour 6 administrateurs:
  - Sont candidats à leur réélection pour 3 ans (2020):  
Mme Estelle LARUE, Mme Françoise VADROT, M. Valery COLOMBEL, M. Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE, M. Louis ROMANET.
  - Est candidat à son élection pour 2 ans (2019):  
M. Michel THOMASSON, au siège laissé vacant par M. Cyril DUTEIL démissionnaire en date du 13/04/2017.
- Montant des adhésions 2018
- Point sur notre projet de « Représentation en 3 Dimensions (3D) » et ses valorisations.
- Point sur notre partenariat avec l'Université de Caen pour soutenir le parcours doctorant de Mme CANU-PRAT.
- Point sur la « vie » de notre orgue « Isabel »
- Questions diverses.

## Etude des différents points :

### 1 - Quorum

Sur 65 convoqués ou invités avec voix délibératives, 37 membres sont présents ou représentés (soit 56,9%). Le quorum est atteint et permet à cette A.G. de délibérer sereinement.

### 2 - Rapport d'activité 2016

Comme pour les précédentes AG, le Président propose de ne pas procéder à la lecture du Rapport d'Activité 2016 qui a été soumis avec la convocation, mais de répondre aux interrogations ou prendre en considération les observations.

1<sup>ère</sup> résolution : Ce processus est adopté à l'unanimité.

.Aucune question ou observation n'est formulée au sujet de ce rapport d'activité.

2<sup>ème</sup> résolution : Adoption de ce rapport d'activité

Le Rapport d'Activité 2016 est adopté à l'unanimité.

### 3 - Rapport financier 2016

Comme pour le Rapport d'Activité, le Président propose de ne pas décliner l'ensemble du Rapport Financier 2016, puisqu'il était aussi joint à la convocation pour cette AG, mais de répondre aux interrogations ou prendre en considération les observations.

1<sup>ère</sup> résolution : ce processus est adopté à l'unanimité.

.Aucune question ou observation n'est formulée au sujet de ce Rapport.

2<sup>ème</sup> résolution : adoption du Rapport Financier.

.Le Rapport Financier 2016 est adopté à l'unanimité.

.Le Président remercie l'assemblée et indique que ce Rapport Financier 2016 sera annexé au présent compte-rendu.

3<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle Quidus aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2016 ?

.Quidus est donné, à l'unanimité, par l'AG aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2016.

Je rappelle que nos comptes sont tenus par Messieurs :

- Francis MESPREUVE, Trésorier,
- Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE, Trésorier adjoint, qui est professionnellement éloigné à Berck, depuis 3 ans.

Je remercie très vivement M. MESPREUVE, sans oublier Mme Dominique MICHAUX qui procède aux vérifications et prodigue ses conseils éclairés...

#### Les prévisions d'atterrissage pour 2017, sont à ce jour ...

- Un **excédent** d'environ **1700€** hors gestion et budget « Projet de Représentation 3D » qui représente 15000€ et qui ont été déjà pratiquement engagés à 100% (reliquat 21,48€) (avec un reste à payer de **4778€**).
  - notre prévisionnel de « cotisations 2017 » atteint 81% soit un « manque » de 520€ ...
- Notre trésorerie **réellement** « disponible » est à ce jour de **8453,15€** (provisions 500€ déduites) ainsi que « restes à payer 3D » **4778€** ...

#### Les orientations 2018 :

- La suite de notre projet de « Représentation 3D » et ses valorisations nécessitent de nouveaux fonds : nous sommes toujours en attente de nos demandes auprès de la Région et « Mécènes Caen Normandie », et pourquoi pas élargir nos recherches.
- Nous serions assez enclins à positionner en deuxième quinzaine de juillet, sur une semaine, nos projets de concerts en renonçant aux périodes très concurrentielles (« Pierres en Lumières », « Journées du Patrimoine »), nos ressources étant modestes, nous devons trouver les soutiens indispensables (pourquoi pas la Région), sans oublier la définition d'un « fil programmatique » (avec M. PENIN par exemple)
- Nous devons regagner des « Amis » pour adhérer à notre action et nous soutenir. Il est important que nous trouvions des idées pour nous faire connaître, notamment auprès des nouveaux arrivants de Saint Arnoult.

## 4 - Renouvellement du Conseil d'administration

Renouvellement de 6 administrateurs:

- Sont candidats à leur réélection pour 3 ans (2020):  
Mme Estelle LARUE, Mme Françoise VADROT,  
M. Valery COLOMBEL, M. Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE, M. Louis ROMANET.
- Est candidat à son élection pour 2 ans (2019)  
M. Michel THOMASSON, au siège laissé vacant par  
M. Cyril DUTEIL démissionnaire en date du 13/04/2017.  
M. THOMASSON a été coopté par le CA du 03 juin 2017.

Y aurait-il d'autres candidatures dans l'assistance ? Aucune autre candidature ne se manifeste.

1<sup>ère</sup> résolution : Je vous propose de voter à mains levées

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette procédure est validée à l'unanimité

2<sup>ème</sup> résolution : Votez-vous pour les candidats qui se représentent et le candidat qui se présente devant vous ?

Contre : 0

Abstentions : 0

Ces SIX administrateurs sont réélus ou élu par l'AG et nous vous en remercions.

## 5- Montant des adhésions pour 2018

Notre CA, après examen de notre situation, ne trouve pas d'argument permettant de justifier une évolution de nos « adhésions », et notamment une éventuelle majoration, le panel offert est suffisamment « ouvert et souple » pour répondre à un maximum de situations sociales, de nouveau, nous vous proposons de maintenir le statu quo.

Notons que :

- L'ensemble des adhésions nous donne une cotisation moyenne pour 2016 à 47,30€ pour 50 adhérents; pour mémoire: en 2011 nous étions à 35,59€ pour 65 adhérents, en 2012 à 39,43€ pour 61 adhérents, 2013 à 44,76€ pour 56 adhérents, 2014 à 45,79€ pour 62 adhérents ; 2015 à 47,83€ pour 55 adhérents, en 2017, à ce jour, nous obtenons 48,64€ avec 46 adhérents. Le « poids » des membres Bienfaiteurs est toujours prépondérant (14 pour 1380€ en 2017, soit 62%)... Rappelons encore que nous sommes « d'intérêt général » et que nous allons émettre, pour la **septième** année, nos reçus fiscaux en début 2018, nous n'en percevons toujours pas que nos recettes en soient dynamisées...

### « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, d'intérêt général, SIRET 53977241800015

### Adhésions pour 2018 :

Membre adhérent :

- Individuel: 25 €
- Famille :   
Pour le premier membre : 25€   
Pour les autres membres : 17,50€ x.... = €
- Etudiant: 15 €
- Moins de 16 ans : 6,30€

Membre bienfaiteur (à partir de 50€)

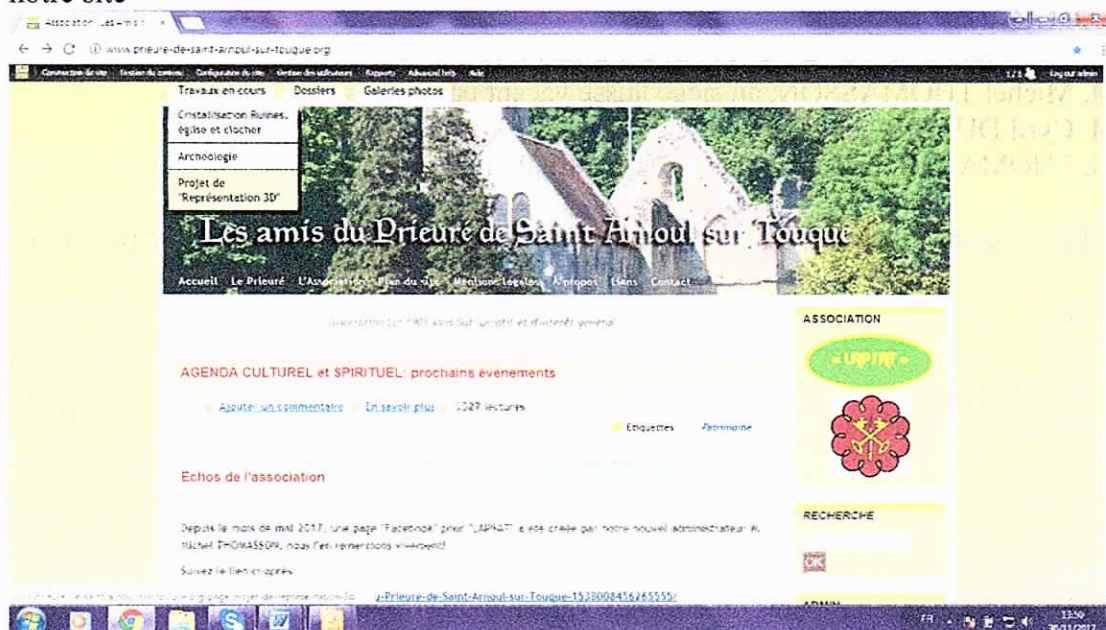
Ces cotisations sont adoptées à l'unanimité.

## 6- Point sur notre projet de « Représentation en 3 Dimensions (3D) » et ses « valorisations ».

Le Président expose ce qui suit :

Notre Rapport d'activité 2016, que nous venons d'adopter, consacre un chapitre conséquent à notre projet de « **Représentation en 3 Dimensions (3D)** » et ses « **valorisations** ».

Le document intitulé « Historique du Projet de Représentation 3D » qui est mis à jour régulièrement (la dernière Mise à jour est du 29 novembre 2017), est consultable en ligne sur notre site



Giba

## Depuis début janvier 2017 :

Les 25 et 26 janvier 2017, seront effectués les relevés à SAINT-ARNOULT.

Le 02 février 2017, toute la matinée, seront réalisés les relevés propres au mobilier dans l'église de TOURGEVILLE.

Ce même 02 février 2017, nous aurons un aperçu des résultats obtenus pour SAINT-ARNOULT, ils sont absolument remarquables !

Le 20 février 2017, M. Philippe AUGIER, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, nous a très aimablement reçus afin que nous lui présentions notre Projet; il s'est montré fort intéressé et impressionné par les « premiers fruits » dont nous lui avons réservé la primeur (lunettes 3D par exemple). M. AUGIER souhaite nous soutenir et prend des dispositions en ce sens.

Au début de la semaine 09/2017 (27/02/2017), nous avons transmis à l'INRAP les vues issues des relevés et souhaitées pour y reporter les résultats de l'étude archéologique du Bâti réalisée en 2010/2011...

Le 04/03/2017, à CAEN, brève présentation (7'), appréciée, du Projet lors du « tour de table » de la séance ordinaire de la Société des Antiquaires de Normandie (46 auditeurs), le Président de « LAPSAT » lance un appel aux très éminents membres de la SAN pour soutenir ce « Projet 3D » par leurs contributions scientifiques (histoire, archéologie, anthropologie, etc.).

Le 05/03/2017, nous avons reçu la confirmation du projet de thèse (Doctorat), de Mme Amélie CANU-PRAT, ayant pour objet : « *Cluny en Normandie au Moyen Âge : acteurs, réseaux d'influences et production documentaire, avec édition numérique des actes* », que nous souhaitons soutenir, et qui effectivement s'inscrit bien dans le sillage du projet 3D. Celle-ci ayant déjà publié:

- *Genèse de l'implantation clunisienne en Normandie (XIe-XIIe siècles) : caractéristiques de la fondation et du développement des établissements clunisiens.* Mémoire de master 1 de l'université de Caen-Basse Normandie sous la direction de Véronique Gazeau, 2010.
- *Les Prieurés clunisiens en Normandie (XIIIe-XVe siècles) : d'insurmontables difficultés ?* Mémoire de master 2 de l'université de Caen-Basse Normandie sous la direction de Véronique Gazeau, 2011.

Ces travaux ont démontré que le Prieuré de Saint Arnoul sur Touque a bien été la première fondation clunisienne établie en Normandie en 1061 !

Le 14 mars 2017, nous avons reçu ce « retour » de Mme **Christelle LE TELLIER**, Chargée de mission au Service Développement du patrimoine et attractivité de la Direction de la Culture et du patrimoine de la Région NORMANDIE:

*« Votre demande est en cours d'instruction au sein du service développement du patrimoine et attractivité de la Région.*

*Au regard du projet présenté, il nous apparaît d'ores et déjà pertinent de vous proposer d'être associée à la démarche régionale de cluster médiéval porté par la direction tourisme de la Région, en lien avec notre service et le Comité régional du tourisme, et notamment, de participer à un groupe de travail que nous souhaitons mettre en place pour réfléchir aux problématiques de valorisation et préservation des sites médiévaux normands, la date n'est pas encore fixée, ce travail est en effet en cours d'élaboration. »*

Le 21 avril 2017, de 10h00 à 12h00, Mme **Christelle LE TELLIER**, Chargée de mission au Service Développement du patrimoine et attractivité de la Direction de la Culture et du patrimoine de la Région NORMANDIE, s'est déplacée à SAINT-ARNOULT pour nous rencontrer et visiter les lieux, différentes dispositions ont été examinées et confortent ainsi la transversalité de notre « Projet de représentation 3D », avec notamment la mise en place d'un Comité de Pilotage...

Le Mercredi 07 juin 2017, le Conseil Municipal de SAINT-ARNOULT vote, à l'unanimité, une nouvelle délibération, confirmant celle du 16/11/2016, pour l'attribution à « LAPSAT » d'une subvention exceptionnelle de 5000€ en soutien de la Commune à son « Projet de Représentation 3D »; le versement en sera effectif sur les comptes de « LAPSAT » le 15/06/2017.

Nous avons reçu, en retour, validée, en date du 16 juin 2017, par toutes les autorités compétentes de l'Université de CAEN, la Convention avec l'Université de Caen, ayant pour objet le soutien de « LAPSAT » à Mme CANU-PRAT, pour sa thèse sur Cluny en Normandie.

Le 27 juin 2017, de 14h00 à 16h30, comme souhaité, dès le 20 février 2017, par M. AUGIER, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, « LAPSAT » (M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard, Mme Anne-Marie ROUY et M. Valery COLOMBEL), accompagnée de M. POUX du Cabinet LECHENE&Associés, ont participé à une première rencontre avec deux Start-up en

résidence à DEAUVILLE et intéressées par notre projet ; il s'agit de « Twelve Solutions » représentée par M. Vincent FRANCOISE et « SO NUMERIQUE » représentée par Mme Marie-Pierre BESNARD. Les échanges furent particulièrement riches et fructueux, un rendez-vous est prévu, à SAINT-ARNOULT, le 05 juillet 2017 après-midi, pour une visite du Prieuré et une première évaluation quant aux participations de ces deux Start-up, avec notamment la maîtrise d'œuvre par « SO NUMERIQUE ». De plus, le Cabinet LECHÊNE&Associés étant prochainement en capacité d'effectuer des relevés en lasergrammétrie depuis un drone, nous avons demandé un devis pour effectuer des relevés complémentaires qui couvriraient la verticalité des lieux, ceci à échéance septembre 2017.

Le 05 juillet, en matinée, la visite sur le site de « Twelve Solutions », M. Vincent FRANCOISE et « SO NUMERIQUE », Mme Marie-Pierre BESNARD, a confirmé leur ferme volonté de nous aider dans notre projet et de se mettre à l'ouvrage immédiatement.

Le jeudi 06 juillet 2017, nous avons reçu un courriel, de Mme LE TELLIER, de la Région Normandie, pour les modalités pratiques et objet du Comité de Pilotage souhaité par la Région ; la date du 10 novembre 2017 est déjà retenue par Mme DORMOY Vice-présidente de la Région en charge de la Culture et du Patrimoine.

Le 27 juillet 2017, « LAPSAT » signe la commande d'un système « Wivi » de « Twelve Solutions » pour être opérationnel sur le site du Prieuré vers le 15 août 2017, mais pour des raisons de « contenus » l'objectif est repoussé au 10 novembre 2017 jour de la mise en place du Comité de Pilotage avec la Région.

Le 02 août 2017, le président de « LAPSAT » relance l'INRAP au sujet du rapport d'étude archéologique du bâti que nous attendons toujours, il est souhaité auprès de M. le Maire de SAINT-ARNOULT que la Commune par lettre AR, auprès de l'ACMH (M. LEFEVRE) et de la Direction Interrégionale de l'INRAP, réclame les 45000€ qu'elle a versés faute de la livraison du rapport final. M l'ACMH aurait répondu qu'une livraison était prévue pour fin septembre, au 18 octobre 2017 toujours rien...

Le 04 août 2017, la coordinatrice de « Tourism'up » à Deauville, nous invite à présenter un dossier auprès de l'association Caen Mécènes Normandie pour financer notre projet. Valery COLOMBEL prend en charge l'instruction du dossier.

Le 09 août 2017, « Twelve Solutions » est à la chapelle pour des tests techniques en matière de « couverture » du site et d'installation du matériel : les résultats sont excellents et la relation « Wivi » « Wifi » est évoquée dans la perspective du déploiement prochain (par la Communauté de Communes 4CF) de la « Wifi » à la chapelle ; « Twelve Solutions » fera une démarche informelle en ce sens auprès de la 4CF (11/09).

Ce même 09 août 2017, « LAPSAT » et « SO NUMERIQUE » jettent les bases des « pôles » et de leurs contenus (textes et images) pour le « Wivi ».

Le 10 août 2017, « LAPSAT » passe commande à « SO NUMERIQUE » pour : Conseil pour la valorisation du site et le déploiement d'outils de médiation scientifique et culturelle, Maîtrise d'œuvre pour le déploiement de solutions numériques : application mobile et restitution virtuelle 3D. (Acompte versé de 1620€).

- Suite à cette commande, « LAPSAT » a engagé 14978,52€ sur son disponible et prévisionnel de 15000€.

Le 15 août 2017, « SO NUMERIQUE » met en place un « drive » à disposition des différents partenaires impliqués dans le projet pour centraliser données et échanges.

Le 29 septembre 2017, Valery COLOMBEL dépose notre dossier auprès de l'association Caen Mécènes Normandie pour financer notre projet.

Le 06 septembre 2017, séance de travail au Dôme, à Caen, avec « SO NUMERIQUE », GHA et Valery Colombel (par tph)....

Le 03 octobre 2017, nous recevons, suite à notre souhait exprimé lors de la rencontre du 27 juin au sein de « Tourism'up » à Deauville, un devis du Cabinet Lechêne pour un complément de relevés au moyen d'un drone. Mais nous pensions demeurer dans la technique « lasergrammétrie », alors que le devis comporte une prestation en « photogrammétrie » pour un montant de 2300€TTC. Pour l'heure : 1- nous n'avons pas les ressources financières nécessaires et 2- l'option technique proposée mérite d'être examinée très attentivement.

Le 12 octobre 2017, réunion téléphonique avec Mme Le Tellier, de la Région, AM ROUY, GHA, et Valery Colombel pour finaliser la préparation du Comité de pilotage du 10 novembre 2017 à SAINT-ARNOULT :

*L'Ordre du jour :*

- **9h – 9h45** : visite du site – rendez-vous à la chapelle
- **10- 11h30** : comité de pilotage
  - Contexte du projet : rappel Monument classé, site clunisien, manifestations culturelles déjà programmées
  - Point de situation :
    - Volet 1 : projet de numérisation 3D
    - Volet 2 : point sur les travaux
    - Tour de table financeurs
  - Axe valorisation du site et médiation culturelle
    - Modalités de mise en œuvre : accompagnement Région sur Patrimoine en Création(s) / lien avec les artistes / Enveloppe financière
    - Programmation JEP (2018)
  - Questions diverses

Le 10 novembre 2017 à 09h00, dans le cadre du Comité de Pilotage prévu, nous avons l'honneur de recevoir à la chapelle, pour une visite des lieux de 45 minutes, Mme DORMOY Emmanuelle, Vice-présidente Région NORMANDIE, en charge du Patrimoine et de la Culture, M. AUGIER Philippe, Président Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, M. PÉDRONO François, Maire de SAINT-ARNOULT, M. AUBIN Vincent, Chef du Service Patrimoine à la Région NORMANDIE, Mme LE TELLIER Christelle, Chargée de mission / Service Développement du patrimoine et attractivité Direction de la Culture et du patrimoine, Région Normandie.



En cette occasion, Mme DORMOY a ouvert officiellement notre **Wivi** qui est une application numérique d'aide à la visite disponible en permanence dans le périmètre immédiat du Prieuré.

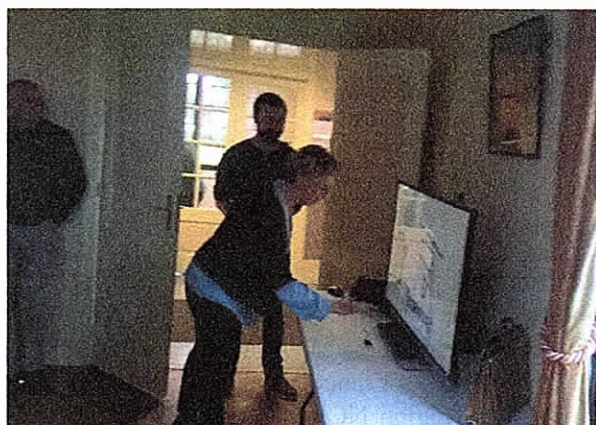


*GAH*

Puis, de 10h00 à 11h30, dans le cadre de la salle du Conseil de la Commune de SAINT-ARNOULT, s'est tenu le Comité de Pilotage afférent notamment à notre projet de « Représentation 3D ».



Et, au cours duquel Mme DORMOY, a posé la « première pierre virtuelle » de cette restitution 3D.



Cette réunion a été riche de présentations et d'échanges en ouvrant des perspectives pour l'avenir.

Un constat unanime de Mme DORMOY et M. AUGIER, ce projet de « LAPSAT » est unique dans le secteur, le challenge est donc de rester novateur et comme le propose Mme BESNARD, « SO NUMERIQUE » et Maître d'Œuvre de notre projet, d'avoir toujours « un coup d'avance ».

C'est dans cet esprit que Mme BESNARD « SO NUMERIQUE », propose que SAINT-ARNOULT devienne en quelque sorte un site pilote pour la Région.

Nous attendons donc avec confiance le compte-rendu de la Région.

Le 14 novembre 2017, en premier effet positif de ce Comité de pilotage, c'est la décision de « SO NUMERIQUE » et du « Cabinet Lechêne&Associés » de collaborer, avec pour conséquence une proposition de ce dernier de nous offrir les relevés en Photogrammétrie par drone, afin de nourrir son image et son « référentiel ». Nous avons accepté avec enthousiasme et remercié très chaleureusement M. POUX du « Cabinet Lechêne&Associés » ainsi que Mme BESNARD de « SO NUMERIQUE ». Cette opération de relevés par drone pourrait, si la météo l'autorise, être réalisée dans la semaine du 04 au 08 décembre 2017.

« SO NUMERIQUE » attend ces relevés complémentaires pour reprendre la formalisation des restitutions 3D.

Le 21 novembre, « SO NUMERIQUE », a reçu un courriel de la Région, proposant une rencontre entre les Services de la Région et « SO NUMERIQUE » le 16 janvier 2018 au « Dôme » à Caen (en suite du Comité de Pilotage du 10 novembre 2017).

Le 30 novembre 2017, la question du rapport INRAP, pièce maîtresse du dossier scientifique pour le chantier de restitution reste en suspens.

Le Président rappelle les rôles déterminants de nos Vice-présidents, Mme Anne-Marie ROUY et M. Valéry COLOMBEL pour la genèse et la prospérité de ce projet, les remercie chaleureusement. L'Assemblée félicite notre Président pour la qualité du travail accompli.

Nous avons aussi la chance que le **Prieuré de Saint-Arnoul sur Touque** soit le Premier en Normandie pour sa fondation et unique aujourd'hui comme site clunisien labellisé par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, ce sont deux caractéristiques particulièrement appréciées par la Région et M. le Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, M. Philippe AUGIER, ce qui nous permet d'œuvrer avec deux excellentes Start up



« SO NUMERIQUE »; « TWELVE SOLUTIONS » sans oublier le « Cabinet LECHENE&Associés ».

Désormais le site est autonome pour être visité grâce à l'outil numérique d'aide à la visite via Smartphones ou tablettes (Wivi) qui est un dispositif de Wifi local circonscrit au Prieuré...

## **6 - Point sur notre partenariat avec l'Université de Caen pour soutenir le parcours doctorant de Mme CANU-PRAT.**

Le Président expose ce qui suit :

Rappelons que Mme CANU-PRAT a réalisé, entre 2009 et 2011, ses Masters 1 et 2 sur Cluny en Normandie sous la direction de Mme Véronique GAZEAU, Professeur d'histoire médiévale à l'université de CAEN. Avec beaucoup de modestie, nos demandes réitérées auprès de Mme GAZEAU n'ont pas été étrangères à ces travaux, qui ont établi la primauté de SAINT-ARNOULT comme 1<sup>ère</sup> fondation clunisienne en Normandie en 1061.

Mme CANU-PRAT a ensuite obtenu un diplôme d'ingénieur d'études en édition.

Elle est au CNRS et en tant, participe au projet « Molière », (UMR8599 Centre d'étude de la langue et des littératures françaises (CELLF)).

### **Sa biographie :**

*« Recrutée au CELLF en décembre 2013, en tant qu'ingénieur d'études, après une formation en sciences humaines (histoire) et en édition, j'assiste les chercheurs dans leurs différents projets éditoriaux. J'assure le secrétariat d'édition des travaux numériques des chercheurs du Centre et je les accompagne dans leurs autres publications. Je suis en charge de divers projets en édition numérique (corpus critiques, inventaires, etc.) et j'assure certaines tâches liées au XML-TEI, au HTML, etc., ainsi que la « rétro conversion » en TEI (ou EAD) des documents en vue de leur mise en ligne.*

*Au cours de mes différentes missions, je prends également en charge des tâches de mise en pages, de communication pour assurer la visibilité des projets de notre Centre. »*

En 2015, Mme Gazeau, nous a informé que Mme CANU, en parallèle de son activité professionnelle, désirait entreprendre une thèse sur Cluny en Normandie : « *Cluny en Normandie au Moyen Age : acteurs, réseaux d'influences et production documentaire, avec édition numérique des actes* ».

Nous avons fait savoir, par retour, que nous souhaitions soutenir Mme CANU dans sa démarche.

Ce n'est qu'en juin de cette année 2017 que les choses furent officiellement formalisées via une convention de partenariat avec l'Université de Caen.

Mme CANU vient d'achever sa première année, et débute sa seconde avec la rentrée universitaire d'octobre 2017.

Nous venons de lui verser la somme de 336,20€ couvrant ses frais SNCF pour sa première année (2016/2017)...

La démarche de Mme CANU est en parfaite complétude avec notre projet de «Représentation 3D» et ses « valorisations » ...

## **8- Point sur la vie de notre orgue « Isabel »**

Le Président expose ce qui suit :

C'est depuis le 16 mai 2015 que notre association « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » est propriétaire d'un très remarquable Orgue Positif. Comme indiqué précédemment au chapitre financier, nous avons soldé les 2000€ que nous devions encore à M. FOYER, avec deux versements de 1000€ effectués respectivement en mars et septembre 2016.

Cet instrument est toujours unanimement loué par les musiciens qui le jouent, ainsi que par celles et ceux qu'il permet d'accompagner.

En 2016, Mlle Camille BLOCHE, nous a particulièrement touchés, lors des deux concerts donnés à la Chapelle, nous avons même eu le plaisir d'un « quatre mains », celles de Camille BLOCHE et de Fabrice PENIN, en conclusion de « Pierres en Lumières ».

Ces rencontres avec Mlle BLOCHE et M. PENIN, nous les devons à Emmanuel FOYER, qui excelle aussi en facture d'amitié, encore MERCI cher Emmanuel !

En synthèse :

Pour l'année 2016 l'instrument:

- Est toujours assuré en bonne et due forme auprès de l'Assurance des Musiciens (236€/an).
- La convention de mise à disposition pour des prestations extérieures, a été complétée, en totale concertation avec M. FOYER, quant à l'accordage de l'instrument...
- A été doté d'une nouvelle housse d'intérieur (en velours).
- Après un premier hivernage, jusqu'au 07 avril 2016, a retrouvé la chapelle des Franciscaines de Deauville dès le 25 septembre 2016 pour y demeurer jusqu'en avril 2017...Merci aux Sœurs !
- A animé nos concerts, en la chapelle,
  - le 21 mai (Pierres en Lumières 2016) Camille BLOCHE au clavier avec Fabrice PENIN (voix) et JP VIGNES au luth.
  - le 13 août 2016 pour les festivités liées à la remise du prix de LABRUSSE et le dévoilement de la rosace clunisienne : Camille BLOCHE au clavier et G. PORTIER au violoncelle...
- A soutenu la liturgie de la messe du 16 juillet 2016 à la chapelle avec Mme Nicole MARODON au clavier...
- A été mis à disposition pour les concerts suivants :
  - L'association diocésaine Jean de Bernières » à SÉES, 3 cours du Chapitre, 61500  
Messe en l'église de Cléray (61) le dimanche 19 juin 2016 en matinée,  
Concert dans l'église de Saint Latuin, à Cléray (61) le dimanche 20 juin 2016 après-midi M. Guy ROBINEAU (don de 150€).
  - L'association ADTLB (Développement Territorial du Bessin), 3 rue V. Hugo, 14230 Isigny sur Mer. M. Christian NISSE,  
Concert dans l'église de Mestry à Castilly (14), le 15 juillet 2016 au soir M. Nicolas Perot (don de 200€).
  - Mlle BERTIN Aurélie 8 route du stade, 50700 Yvetot Bocage. Pour son mariage.  
Célébration dans l'église d'Yvetot Bocage 50700, le 24 septembre 2016 après-midi Mlle Bertin (don de 150€).
- A fait l'objet des soins d'Emmanuel FOYER, son Facteur :
  - Le 21 mai 2016, avant le concert « Pierres en Lumières », entretien annuel gracieux prévu dans le protocole d'acquisition en 2015.
  - Le 12 août 2016, avant le concert du 13 août, prestation d'accordage au tarif forfaitaire de 120€ (nécessaire suite au retour de prêt du 15 juillet), ce qui a motivé la modification de la convention.
- Le bilan économique pour 2016 est donc de
  - 150€+200€+150€=500€ reçus en dons suite aux mises à disposition.
  - 236€+120€=456€ en charges d'assurance et entretien.
    - Solde positif 44€...

En 2017, nous avons donné un seul concert, fin mai, à l'occasion de « Pierres en Lumières », et ce grâce à M. Fabrice PENIN qui a accompagné un superbe trio à cordes.

Hélas le projet « 3D » consomme beaucoup de « ressources humaines » et faute de synergie nous n'avons pas été en mesure d'offrir d'autres rendez-vous autour de l'orgue...

L'orgue n'est sorti qu'une fois pour les « musicales du bocage ».

Depuis le 10 novembre, il a rejoint ses quartiers d'hiver, dans la chapelle des Franciscaines, à Deauville, nous les en remercions encore très chaleureusement !

Pour 2018, nous sommes toujours en réflexions avec M. Fabrice PENIN et nous envisageons une période, sur la seconde quinzaine de juillet, en amont de « Août musical » de Deauville, sur la quelle nous proposerions au moins trois concerts, pour ce faire nous recherchons toutes les synergies indispensables, Comité d'Animation de SAINT-ARNOULT, Ecole de Musique intercommunale, Région, Communauté de Communes, etc.

Avez-vous des questions ou des remarques sur ce point quant à la « vie » de notre orgue « Isabel » ?

Il est constaté une régression de la demande de location de l'orgue car nous le louons pour 150 euros minimum afin de préserver son état.

## 9 - Questions diverses

- # Info sur Guide des sites clunisiens (brochure papier) : AM ROUY a présenté ce guide comprenant les différents sites clunisiens présents en Europe. LAPSAT n'est pas encore dans cette brochure mais l'assemblée adopte à l'unanimité la commande de dix exemplaires du guide.
- # Une crèche pour la chapelle : offerte le 26 novembre dernier par la société « SONI » (Sophie ARDURAT/Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE) d'une valeur de 150 euros.
- # Monsieur Le Président nous présente une représentation 3D de la statue de Saint Clair de l'église de Tourgéville (appartenant initialement à SAINT ARNOULT). Chaque membre a pu analyser la qualité du travail rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close à 16h, cette onzième Assemblée Générale Ordinaire et ajoute :

« Je remercie vivement tous les participants (pouvoirs et présents physiquement) ; ce qui a déjà été accompli et ce qui sera fait pour ce patrimoine exceptionnel c'est grâce à vous : vous êtes « LAPSAT ».

Puissiez-vous pérenniser votre association pour le bien et le service du « Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », l'érosion du nombre « d'Amis » m'inquiète et je souhaite que chacun, en cette fin d'assemblée générale, en prenne la mesure pour entrainer de nouveaux Amis vers « LAPSAT ».

Les membres du CA doivent se réunir dès à présent.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 16 heures.

Fait et certifié exact, le 2 décembre 2017, à SAINT-ARNOULT.

Le Président :

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

Le Secrétaire:

Estelle LARUE